

Communiqué de presse du 30 avril 2021

Expéditeurs:

Industrie du bois Suisse

Groupe spécialisé bois collé IBS

Groupe spécialisé des fabricants de clôtures IBS

Groupe spécialisé des imprégneurs IBS

Industrie du bois Suisse dit OUI à la révision de la loi sur le CO₂

La population suisse votera le 13 juin sur la révision de la loi sur le CO₂. Cette réglementation qui est en partie assez compliquée a des effets sur pratiquement tous les domaines de la vie courante – au plan privé et au plan économique. Dans les années à venir, les entreprises de l'industrie du bois vont elles-aussi ressentir les mesures incitatives décidées sous forme de hausses des taxes et d'interdictions, si la loi est acceptée.

Industrie du bois Suisse, qui est l'association de branche des scieries et des fabricants de produits dérivés du bois, a également pesé les avantages et les inconvénients et a clairement pris position en faveur du projet de loi neutre en CO₂. Au final, la loi renforce la Suisse en tant que site de production et pose les bases d'un avenir plus favorable à l'environnement, cela dans l'intérêt de toute la société et des générations futures.

Depuis des années, le bois est un fer de lance important de la politique climatique suisse. Le bois est la seule matière première renouvelable de Suisse et en tant que matériau et agent énergétique neutre en CO₂, il prend de plus en plus d'importance au niveau global. Le bois peut remplacer avantageusement des matériaux de construction défavorables à l'environnement tels que l'acier, le béton et la maçonnerie, ainsi que les énergies fossiles. Les produits en bois et les bâtiments en bois présentent un écobilan excellent. L'utilisation de bois suisse et la séquestration du CO₂ lié dans les produits en bois retirent chaque année environ 1,4 million de tonnes de CO₂ de l'atmosphère, et cela à long terme. Des avantages économiques directs pour la population résulteront du programme de construction si des matériaux favorables au climat et des agents énergétiques tels que le bois sont soutenus financièrement. La forêt et l'industrie du bois suisses offrent plus de 90'000 places de travail sûres dans les régions périphériques et les régions de montagne. L'exploitation régulière du bois permet d'entretenir la forêt et de la renforcer, son effet protecteur contre les dangers naturels s'en trouve amélioré et la biodiversité est renforcée.

Pour toutes ces raisons, nous vous exhortons à dire OUI à la révision de la loi sur le CO₂ lors de la votation du 13 juin 2021.

Renseignements: Michael Gautschi, Directeur Industrie du bois Suisse, 079 916 98 64